



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE BLOC QUÉBÉCOIS AGIT POUR S'ATTAQUER AUX CRIMINELS EN CRAVATE

Ottawa, mardi 16 février 2010 – Le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, **Pierre Paquette**, a demandé aujourd'hui à la Chambre d'adopter en « *fast track* » le projet de loi C-434, déposé par le porte-parole du Bloc Québécois en matière de justice et député de Marc-Aurèle-Fortin, **Serge Ménard**, le 14 septembre 2009, qui vise l'abolition des dispositions permettant notamment aux criminels en cravate d'être libérés au sixième de leur peine.

« Le Bloc Québécois considère qu'il est indispensable de prendre les mesures pour éliminer les dispositions offrant la chance aux fraudeurs en cravate de s'en sortir avec une libération au sixième de leur peine. De concert avec les victimes de crime économique, nous estimons que, trop souvent, les condamnations, même sévères, ne découlent que sur des emprisonnements de quelques mois. Le cas d'Earl Jones, qui vient d'écoper d'une peine de 11 ans de prison, ne doit pas être traité à la légère et c'est pourquoi nous redemandons la procédure d'approbation accélérée pour notre projet de loi qui vise à éliminer cette disposition », a déclaré **Pierre Paquette**.

« Les conservateurs ont déjà refusé une première fois d'adopter en "*fast track*" notre projet de loi, mais cette fois-ci, s'ils sont de bonne foi lorsqu'ils affirment vouloir s'en prendre aux criminels en cravate, ils doivent appuyer la démarche du Bloc Québécois et notre projet de loi clair qui ne cache aucune mauvaise surprise. Nous aurons ensuite l'occasion de discuter des autres mesures qui peuvent être mises de l'avant. Le Bloc, lui, a déjà présenté un programme en six points qui proposait notamment la création d'escouades spécialisées et multidisciplinaires composées de comptables professionnels, d'avocats et de spécialistes des finances. L'abolition des libérations au sixième de la peine est une mesure qui fait actuellement consensus et qui peut être approuvée en moins d'une journée. Agissons donc immédiatement! » a conclu **Pierre Paquette**.

– 30 –

Renseignements : Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebecois.org